

# Règlement du plateau sportif

## UTILISATION DU FILET

Le filet est dans la caisse verte. Pour l'utiliser et vous le procurer, vous devez signaler votre identité auprès de :

- la mairie, pendant les heures de permanences des secrétaires
- le commerce, aux heures d'ouverture
- Rémy VILDEY, 5 rue de Feugères (06 49 97 94 17)
- Jean-Pierre DELAUNEY, 3 Village Mary (06 85 05 95 24)
- Local technique pendant les heures de présence des agents communaux.

Le filet doit être remis après son usage dans la caisse verte. Remettre le cadenas et rapporter sa clé immédiatement.

## USAGE

Les joueurs doivent utiliser des ballons appropriés.

### **Priorités**

- Les écoles et les nouvelles activités périscolaires
  - les associations de gymnastique et l'ASC
- sont prioritaires à leurs heures de séances

Cet équipement sportif est le vôtre – Respectez le